

BARNES

INTERNATIONAL REALTY

HONORAIRES SANARY 2025 APPLICABLES AUX VENTES

Prix de vente des biens

Prix inférieur ou égal à 2.000.000€
Prix supérieur à 2.000.000€

Honoraires

6% TTC du prix
5% TTC du prix

Les honoraires représentent les pourcentages maximums applicables à nos prestations. Les honoraires sont à la charge du vendeur sauf stipulation contraire prévue au mandat et incluent la T.V.A à 20%.

HABILITATION ET GARANTIES

Carte de Transaction professionnelle n° CPI 8305 2019 000 040 295 délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var conformément à la Loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 réglementant les conditions d'exercice des activités relatives à certaines opérations portant sur les immeubles et les fonds de commerce et la gestion immobilière.

Garantie Financière de 110.000 euros au titre de l'activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce et 110.000 euros au titre de l'activité de gestion immobilière souscrites auprès de MMA IARD -160 rue Henri Champion- 72030 Le Mans Cedex 9.